



TRAVAUX D'AMÉLIORATION DE LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE ÉLIGIBLES À L'ÉCO-PRÊT À TAUX ZÉRO

« FORMULAIRE TYPE ENTREPRISES DE DEMANDE D'UN ÉCO-PTZ
RÉHABILITATION DES DISPOSITIFS D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF –
MÉTROPOLE ET DOM »

APPLICABLE À COMPTER DU 1er JUILLET 2025

* À remplir par le syndic si les travaux sont réalisés pour le compte de la copropriété

À remplir par les entreprises réalisant les travaux.

En signant ce document, l'entreprise certifie sur l'honneur que les travaux visés par la présente attestation respectent les critères d'éligibilité prévus par l'arrêté n° DEVU0903668A, et que le dispositif ne consomme pas d'énergie.

L'entreprise certifie également que le coût total indiqué correspond aux travaux de réhabilitation des dispositifs d'assainissement non collectif et aux travaux nécessaires éligibles. En cas d'inéligibilité partielle ou totale des travaux déclarés, l'entreprise sera sanctionnée d'une amende d'un montant égal à 10% du montant non justifié des travaux.

Logement

Adresse de réalisation des travaux :

N° Voie

Code postal Ville

Nom(s) du (des) bâtiment(s) concerné(s) par le prêt (si syndic*) :

Caractéristiques des travaux

Nature des travaux réalisés :

.....

Coût total éligible revenant au logement * = TTC

* Le coût total éligible s'apprécie en excluant la pompe de relevage, ou tout autre dispositif consommant de l'énergie le cas échéant.

Identité entreprise

Nom de l'entreprise :

N° SIRET :

Fait à : le

Signature entreprise

Signature syndic :

À remplir par le service public d'assainissement non collectif ou délégataire lors du contrôle du projet du dispositif d'assainissement

Je soussigné(e) :

Technicien SPANC de la Collectivité ou par délégation de la société

atteste que les travaux prévus et que le coût total des travaux mentionnés dans le devis respectent les prescriptions techniques définies en application de l'article R.2224-17 du code général des collectivités territoriales.

Fait à : le

Signature